

# SAINT JULIEN PUY LAVEZE

## Travaux du Conseil Municipal

La société VALOCIME propose à la commune une convention de valorisation du patrimoine concernant les terrains accueillant les antennes relais téléphonique. Les élus souhaitent avoir plus d'informations pour pouvoir prendre une décision sur ce dossier.

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs de la cantine scolaire, le prix du repas est de 2,80 € pour les enfants et de 6,30 € pour les adultes.

Une prime COVID peut être versée aux agents qui n'ont pas cessés leurs activités pendant la période du confinement. Les élus décident d'accorder cette prime fixée par la réglementation à 1.000 € maximum par agent pour la secrétaire de mairie et l'agent des services technique. Les autres agents de la collectivité, qui sont rattachés à l'école ont subi le confinement comme la plupart des Français. Ils ont été rémunérés par la collectivité à 100% de leurs salaires.

Les élus doivent désigner de nouveaux délégués pour les commissions suivantes de Dômes Sancy Artense:

- CLECT: titulaire, Guy MONTEIX, suppléant: Yves CLAMADIEU.
- Commission accessibilité : Béatrice BAUDONNAT.
- Référent étude signalétique : Lucette DELZOR.
- Référent forêts déserte forestière : Jean Marc OUVRARD.

Une délibération est validée concernant les remboursements de frais kilométriques et les repas lors des déplacements des agents pour assister à diverses formations. Les tarifs retenus seront ceux fixés suivant l'arrêté en vigueur du centre de gestion.